

*The Permanent Mission
of the Kingdom of Morocco
to the United Nations
New York*



البعثة الدائمة للمملكة المغربية
لدى الأمم المتحدة
نيويورك

Check against delivery

Déclaration du Royaume du Maroc

79^{ème} Session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Point 110 de l'ordre du jour

- Mesures visant à éliminer le terrorisme international -

Madame la Présidente, ma délégation tient tout d'abord à vous féliciter pour votre élection, ainsi que l'ensemble des membres du bureau. Je vous assure du plein soutien de ma délégation et de son engagement constructif durant les travaux de notre Commission.

Ma délégation salue, également, les efforts du Secrétaire général des Nations Unies, notamment pour lutter contre la métastase que représente le terrorisme, et ce, partout dans le monde.

Monsieur/Madame le Président,

Le terrorisme ne devrait jamais être associé à une quelconque religion, race, groupe ethnique, culture, civilisation ou nationalité.

L'éradication de ce fléau doit toujours être faite en dehors de toutes considérations discriminatoires et dans le plein respect du Droit international et des Droits de l'Homme, telles sont les lignes de conduite devant inspirer nos pratiques et nos actions communes.

Les Etats membres se donnent annuellement rendez-vous, **ici même** au siège des Nations Unies, pour poursuivre les débats sur la réponse à apporter à ce fléau, sans pour autant parvenir à s'accorder sur une **définition juridique adéquate du terrorisme international**.

Cette définition demeure un élément, tant essentiel que substantiel pour l'élaboration d'une **Convention internationale juridiquement contraignante** en la matière. Bien qu'il n'y ait pas de consensus autour de cette définition, chaque Etat membre des Nations Unies est appelé à poursuivre et intensifier ses efforts pour endiguer ce phénomène.

Monsieur/Madame le Président,

Face à un contexte géopolitique complexe et difficile, exacerbé par la recrudescence de la menace terroriste et de l'extrémisme violent, le Maroc

mène concomitamment une **double action : nationale et internationale**, qui repose sur une approche réaliste, proactive et multidimensionnelle combinant entre des exigences de sécurité et de développement. La vision marocaine s'est, d'abord, construite dans sa dimension globale et inclusive à travers l'identification préalable des facteurs générateurs et l'évaluation du degré de leur impact.

Agissant dans ce sens, le Maroc s'est doté, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste, d'une **Stratégie Nationale**, visant à combattre les discours extrémistes.

La restructuration du champ religieux au Maroc a permis des changements profonds, marqués par une implication plus prononcée des institutions nationales à vocation religieuse, notamment pour :

- 1- Éradiquer le discours de haine et de radicalisme ;
- 2- Diffuser une culture religieuse fondée sur un Islam modéré et inspirée des valeurs de tolérance, de dialogue interculturel et interreligieux et de respect mutuel ;
- 3- Promouvoir des programmes de formation dispensés par l'*Institut Mohammed VI de formation des Morchidines et Morchidates* pour une compréhension éclairée de l'Islam.

Monsieur/Madame la Présidente,

Si le Maroc se démarque par sa position de **neutralité politique** quant aux affaires internes propres à chaque pays africain, il n'en demeure pas moins qu'il se voit interpellé à réagir, chaque fois que cela est nécessaire, en appui aux pays frères et amis dans leurs efforts pour combattre ce phénomène.

A ce titre, le Maroc réaffirme que toute action visant à endiguer le terrorisme se doit de respecter pleinement l'unité nationale, la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats.

Cette **solidarité** est l'expression de l'engagement ferme du Maroc vis-à-vis de son continent et la coopération sud-sud n'est qu'une de ses configurations visant à renforcer la résilience des Etats africains face auxdites menaces à travers des démarches sécuritaires, socio-économiques, culturelles et culturelles.

Monsieur/Madame le Président,

L'expérience a démontré qu'une stratégie pour faire face au terrorisme international, ne serait pertinente sans son étendue au-delà des frontières nationales. Ainsi, la coopération internationale demeure la voie propice pour y parvenir.

Conscient de cet enjeu, le Maroc s'est investi dans une nouvelle ère de « ***partenariat stratégique*** » avec ces pays amis et frères, consacrant son rôle de leader régional dans la lutte contre le terrorisme, grâce à l'organisation récente de la 3^{ème} édition de la réunion de haut niveau des Chefs d'Agences de lutte contre le terrorisme et de sécurité en Afrique "*Plateforme de Marrakech*", tenue à Fès, **le 4 juin 2024**, qui s'est distinguée par la participation de plus de **60** délégations, dont des Etats africains et des partenaires du Continent, ainsi que des organisations régionales et internationales.

Cette réunion a été l'occasion de préserver l'élan des efforts déployés par les Etats africains pour lutter contre la menace terroriste et de se pencher davantage sur la question de l'utilisation des nouvelles technologies, notamment l'Intelligence Artificielle et les drones par les groupes terroristes.

Plus récemment, en marge du segment de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies s'est tenue la première édition du Dialogue stratégique Maroc-ONUCT, consacrant la contribution importante de notre pays au sein des instances Onusiennes et marquant ainsi une nouvelle étape dans la coopération Maroc-ONU. Cet évènement a permis de mettre en valeur la relation de confiance entre les deux partenaires et à mis en exergue

les réalisations faites au niveau du Bureau Programme de l'ONUCT basé à Rabat, en tant que plateforme pour le renforcement des capacités et le développement de compétences, notamment en matière de sécurité, d'enquêtes et de poursuites, de gestion des prisons et des frontières, de désengagement, de réhabilitation et de réinsertion au bénéfice des Etats d'Afrique, notamment en d'Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Monsieur/Madame la Président,

Afin d'assurer un monde prospère et pacifique pour les générations futures, nous sommes appelés à mettre au diapason, nos actions communes, notre volonté politique, et notre devoir de solidarité pour vaincre le terrorisme, et ce, par tous les moyens légaux et légitimes, en pleine conformité avec les principes directeurs de la Charte des Nations Unies.

Il est temps de redoubler les efforts pour assoir une Convention internationale relative à la lutte contre le terrorisme sous l'égide des Nations Unies, qui fournirait l'assise juridique requise pour renforcer la solidarité et la coopération internationale, la promotion de l'état de droit, la protection des Droits de l'homme, le tarissement des sources de financements et la réduction des refuges pour les organisations terroristes ainsi que la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

Je vous remercie.